



[klik hier voor de Nederlandstalige versie ...](#)

## Descriptif d'ActaMaps

Le module ActaMaps est un module intégré dans la suite logicielle ActaLibra, le logiciel notarial de SDP nv, Bisdomplein 3, 9000 Gent.

Le module permet aux notaires et leurs collaborateurs de demander un set de cartes avec informations de biens ou parcelles situés en Flandre, en Wallonie et à Bruxelles. Cette demande se fait à l'aide de services web publics auprès de plusieurs administrations et agences flamandes, wallonnes et bruxelloises. Toutes les cartes et informations sont rassemblées et délivrées en un seul document PDF. Les articles web externes (p.ex. concernant le patrimoine) sont ajoutés dans des pièces jointes PDF supplémentaires dans le même e-mail.

## Les frais liés à ce service

Si votre étude dispose d'une [licence d'utilisation et de support ActaLibra au prix par acte \(ppA\)](#), toutes les recherches ActaMaps y sont [incluses](#).

Si votre étude dispose toujours d'une [licence d'utilisation et de support ActaLibra classique](#), les recherches ActaMaps sont [payantes](#).

- Les [20 premières requêtes](#) (par étude) sont **gratuites**. Ceci vous permet de tester ce service sans frais.
- Après ces 20 premières requêtes, chaque requête (sur base de l'adresse ou sur base de la CapaKey) via le service web ActaMaps, qui résulte en un rapport délivré, [est payante](#). Le [tarif actuel par requête](#) est **2,00€** (TVA excl.).
- Après chaque mois, une facture mensuelle est établie sur base de la consommation. Les requêtes sans résultat PDF ne sont pas facturées. Seuls les résultats PDF livrés sont comptabilisés.

Il n'y a [pas de frais d'abonnement supplémentaire](#) pour ce service.

## Conditions d'utilisation dans ActaLibra

L'utilisation du module ActaMaps fait partie de la licence d'utilisation des services web ActaLibra et exige de votre part une [déclaration d'agrément](#) concernant les conditions d'utilisation, y compris celles des services externes consultés pour les cartes (WMS) et l'information avec les cartes (WFS). ([voir plus loin](#)).

Seul un utilisateur ActaLibra ayant des droits d'administrateur dans ActaLibra, peut donner cet accord. Le nom de la personne qui a donné l'accord et la date de la déclaration d'agrément sont enregistrés.

Pour pouvoir utiliser le module ActaMaps, votre étude doit déjà disposer d'une licence pour les [services web ActaLibra](#).

Chaque requête est [sauvegardée pendant 3 mois](#). Un document qui été envoyé, peut être redemandé, à titre gracieux (endéans les 3 mois de la demande initiale). Il peut être envoyé une nouvelle fois par e-mail sans frais supplémentaire, même à un autre collaborateur de l'étude.



SDP décline toute responsabilité en ce qui concerne le contenu de l'information et l'exactitude des cartes.

La disponibilité du service et/ou des services web publics utilisés pour récolter l'information, n'est pas garantie. Le service web ActaMaps service a cependant été conçu pour réessayer automatiquement plusieurs fois de récolter les informations demandées auprès des services web publics concernés, avec des pauses variées.

Le service web ActaMaps est conçu pour des requêtes auprès d'administrations et agence flamandes, wallonnes et bruxelloises. Ci-dessous les conditions d'utilisation (en néerlandais) pour l'utilisation de ces services web externes.

**Tant SDP nv que les fournisseurs des données externes livrent le produit tel quel et ne sont pas responsables des dommages subis par l'utilisateur et/ou des tiers suite à l'utilisation ou à la réutilisation des informations.**

## Conditions d'utilisation des services Web externes

ActaMaps intègre les résultats d'opérations de recherche dans toute une série de services web publics externes. Ceux-ci sont tous publics et vous offrent leurs informations gratuitement. Conformément aux droits d'utilisation de ces sources de données externes, le rapport ActaMaps indique sous chaque carte de couche (WMS) et ensemble de données connexes (WFS) demandés pour [chacun des services web consultés la source de l'information](#). Il est de plus possible de cliquer sur ces informations source et ainsi ouvrir la page d'information web des services WMS ou WFS concernés. Sur certaines de ces pages d'information, vous pouvez trouver les ensembles de données sous-jacentes des agences concernées via un bouton de [métadonnées](#).

Pour trouver le droit d'utiliser les services web externes dans les métadonnées, procédez comme suit :

1. Cliquer sur le lien du service web concerné (WMS ou WFS). Vous serez redirigé vers la page détaillée du service ou de la source de données.
2. Cliquer sur le bouton 'Métadonnées'.
3. Allez sur le volet du "droit d'utilisation". Ce volet est généralement situé en bas de page.